

## Horizon 2015

*Se projeter à l'horizon 2015, pour dimensionner le dispositif hospitalier et présenter la carte de la répartition des missions dans notre canton, ce n'est pas de la science fiction. C'est, au contraire, se doter des outils nécessaires pour structurer et organiser l'Hôpital neuchâtelois du futur au plus près des besoins de la population.*

*Mais pourquoi faire appel à un consultant pour effectuer des constats que chacun peut faire ou croit pouvoir faire par lui-même ?*

*S'il est important que nous reconnaissons les compétences dont nous disposons à l'interne, il l'est davantage encore que nous sachions identifier les situations dans lesquelles un regard et une expérience extérieurs sont à même d'apporter une indiscutable plus-value à notre analyse.*

*Et les enjeux sont de taille : on nous demande non moins que de dessiner un portrait du système hospitalier sur lequel on se casse les dents depuis plusieurs décennies dans notre canton.*

*Faire appel à des compétences, à même d'entendre l'ensemble des partenaires en toute objectivité et de comparer les données récoltées à des standards établis et non contestés, sur la base d'une méthodologie largement éprouvée, relève dans ces conditions de notre responsabilité.*

*Nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises, nous n'avons pas le droit à l'erreur dans ce dossier, il en va de l'avenir de l'offre hospitalière neuchâteloise.*

*Pascal Rubin, directeur général*

## Le directeur médical bientôt à plein temps

En lien avec l'ampleur de la tâche de sa fonction de directeur médical, le Dr Andrew Munday cessera progressivement son activité chirurgicale au sein de l'Hôpital neuchâtelois pour se consacrer à plein temps à sa mission à la direction médicale dès le début de l'année 2008. Il sera atteignable comme jusqu'ici au 032 854 47 34 ou à son secrétariat au 032 967 24 05 (Mme Dubois).

## Pédiatrie : situation transitoire à partir de janvier 2008

La pédiatrie hospitalière sera, comme annoncé précédemment, centralisée à Pourtalès dès janvier prochain, de manière à concentrer les moyens et les patients dans l'attente de la désignation, puis de la mise en service du site « mère-enfant » unique.

Nombre d'enfants hospitalisés en diminution, problèmes de recrutement dans les équipes tant soignante que médicale, la centralisation provisoire de la pédiatrie sur le site de Pourtalès, prévue par le rapport « Arni » et indispensable au maintien de prestations pédiatriques hospitalières dans le canton, tombe à point nommé.

L'organisation du service depuis le 1<sup>er</sup> janvier prochain est en cours de formalisation. Nous pouvons toutefois d'ores et déjà dire que seule l'activité hospitalière sera centralisée pendant cette phase transitoire à Pourtalès et qu'aucun enfant ne passera plus la nuit sur le site de La Chaux-de-Fonds.

### Policlinique et chirurgie d'un jour maintenues

Une policlinique pédiatrique est maintenue à La Chaux-de-Fonds. Ouverte les jours ouvrables comme les week-ends, elle prendra en charge les enfants, avec ou sans rendez-vous.

Une activité chirurgicale d'un jour subsistera également à La Chaux-de-Fonds, les enfants opérés étant transférés en fin de journée à Pourtalès en cas d'impossibilité de retour à domicile à 18h00.

### Assistance pédiatrique obstétricale

Un médecin assistant de pédiatrie, sur place à La Chaux-de-Fonds 24h/24, effectuera, outre son activité en policlinique pédiatrique, l'assistance pédiatrique obstétricale et le contrôle clinique des nouveau-nés. Les accouchements à risque sont réalisés sur le site de Pourtalès.

Le renfort par un médecin cadre en pédiatrie sera organisé par un transport type SMUR depuis le site de Pourtalès en cas de besoin.

### Des mesures qui ne préjugent en rien de la suite

Cette nouvelle organisation et le maintien de prestations ambulatoires sur deux sites, ne sont applicables que dans l'attente de l'installation définitive du site « mère-enfant » unique, dont, nous le rappelons, la localisation ne sera connue qu'au printemps prochain, lorsque le Conseil d'Etat se sera prononcé.

## Changement d'ICS aux blocs opératoires

**Mme Christine Maciuch ayant choisi de réorienter sa carrière, M. Alain Bastin lui succédera depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2007 à la fonction d'ICS des blocs opératoires de l'Hôpital neuchâtelois.**

Christine Maciuch, ICS des blocs opératoires de Pourtalès depuis janvier 2004, a été nommée à la même fonction à l'Hôpital neuchâtelois en septembre 2006. Les compétences et l'endurance dont elle a fait preuve dans sa fonction, dans un contexte pas toujours facile, resteront vives dans la mémoire de celles et ceux qui ont collaboré avec elle au cours de ses années à Neuchâtel.

La relève est assurée par Alain Bastin, jusqu'ici ICUS d'anesthésie sur le site de La Chaux-de-Fonds depuis 1993. Agé de 45 ans, M. Bastin est au bénéfice d'une double formation d'infirmier instrumentiste et d'infirmier spécialisé en anesthésie ; il travaille sur le site de La Chaux-de-Fonds depuis 1984.

Nous lui souhaitons plein succès et beaucoup de satisfaction dans cette nouvelle mission.

## Répartition des missions : point de situation

L'étude visant à proposer une réorganisation des activités médicales entre les sites de soins aigus va bon train. Dimensionnement du dispositif, répartition des activités et aménagements physiques nécessaires sur les sites, tels sont ses trois axes de travail.

Dans la phase de recueil de données, qui constitue un préalable indispensable, non moins de 40 entretiens ont été réalisés avec 34 services médicaux différents. L'objectif de ces entretiens est d'identifier les ressources, de comprendre les modalités de fonctionnement, de décrire les prestations offertes et de discuter des niveaux d'activité. Il y est également question des niveaux d'activité extra-cantonale, des projets de développement en cours, des liens d'interdépendance et d'une évaluation des impacts d'une modification de la répartition des missions.

Parallèlement, une analyse est conduite pour évaluer la dimension du dispositif à mettre en place en fonction de statistiques, d'indicateurs et de projections de référence. Les premiers résultats de l'analyse conduisent, de manière résumée, aux constats suivants :

- le canton de Neuchâtel compte 168000 habitants, la majorité (52.8%) dans le bas du canton (districts de Neuchâtel et de Boudry) ;
- d'ici 2015, la population du canton augmentera selon les projections démographiques de 2.1%, soit 3535 habitants supplémentaires, sans impact significatif sur la distribution géographique de la population cantonale (seule exception, le Val-de-Ruz, dont la population sera supérieure de 2472 habitants) ;
- la diminution du nombre de naissances observée depuis 2000 se stabilisera à **1600 naissances** environ d'ici 2015 (contre 1716 en 2005) ;
- d'ici 2015, la population de **plus de 80 ans** augmentera pour représenter 5.8% de la population ;
- le **taux d'hospitalisation** neuchâtelois (actuellement 13.7%) devrait s'aligner sur le taux suisse d'ici 2015, malgré le vieillissement de la population, grâce à un transfert de l'activité d'hospitalisation vers l'ambulatoire ;
- la proportion de patients neuchâtelois pris en charge en milieu universitaire devrait vraisemblablement diminuer de moitié d'ici 2015 ;
- la part de patients non neuchâtelois traités dans notre canton ne devrait pas évoluer de manière significative ;
- **le nombre de patients traités en milieu hospitalier devrait, en 2015, être semblable au nombre actuel.**

S'il n'y a rien de particulièrement surprenant dans ces premiers constats, ils ont toutefois l'immense mérite d'objectiver et de documenter des intuitions, sur lesquelles on ne saurait bâtir le dispositif hospitalier neuchâtelois du futur !

## Une seule brochure d'accueil

**Une brochure remise aux patients avec leur lettre de convocation est un moyen de faciliter leur admission et leur séjour à travers les informations qu'elle contient. Elle permet également de leur faire savoir que nous sommes là pour eux, dans un moment particulier de leur existence.**

Dans les prochains mois, une même brochure sera remise à tous nos patients quel que soit leur site d'hospitalisation. Elle contiendra les informations institutionnelles applicables à tous les sites. Les informations spécifiques, aussi limitées que possible, feront l'objet d'un feuillet inséré dans la brochure. Pas à pas, l'image de l'Hôpital neuchâtelois s'harmonise, la brochure d'accueil des patients en est une des concrétisations.

## Portes ouvertes

Après leur inauguration officielle, qui aura lieu le vendredi 2 novembre en présence du Conseiller d'Etat Roland Debély, les locaux du site du Val-de-Ruz dédiés à la nouvelle mission de médecine physique et réadaptation de l'Hôpital neuchâtelois seront ouverts au public le samedi 3 novembre entre 10h00 et 17h00. Vous êtes bien évidemment cordialement invités !

Piscine, mais aussi locaux de physiothérapie, d'ergothérapie, de neuropsychologie et de logopédie seront accessibles à la population samedi 3 novembre. Les équipes médicale, soignante et médico-technique se feront un plaisir de vous faire découvrir le nouveau cadre dans lequel les patients nécessitant une réadaptation intensive seront désormais accueillis dans notre canton.

Venez nombreux partager cette importante journée de la vie de l'Hôpital neuchâtelois !

## Gestion des blocs

**Un mandat a été confié au Dr Meuli, visant à optimiser l'organisation du bloc opératoire de Pourtalès. Dès le début de l'année 2008, de nouveaux principes de fonctionnement seront mis en oeuvre.**

Dans un premier temps, le Dr Meuli effectue un recueil des données existantes et présente un bilan du fonctionnement du bloc opératoire de Pourtalès (délai fin octobre 2007).

Dans un deuxième temps, il définira, avec le groupe des utilisateurs du bloc opératoire, une charte de fonctionnement du bloc, validera et mettra en oeuvre les processus organisationnels du bloc en cohérence avec les outils informatiques.

Planification, programmation, régulation, enregistrement et ajustements seront les maîtres mots de la modélisation du fonctionnement du bloc. Des indicateurs d'activité et de mesure des performances seront définis qui permettront d'optimiser le fonctionnement du bloc opératoire.

Pour cet ambitieux mandat, le Dr Meuli est accompagné d'une équipe de projet, composée de Chantal Freiburghaus, ICUS du bloc opératoire, Sylvie Le Bail, ICS de la gestion des lits, Thierry Robert, spécialiste du paramétrage informatique et des Drs Alexandre Schweizer, Rémi Schneider, Yves Brünisholz, Manuel Pazos et Marco Piergiovanni. Alain Bastin, nouvel ICS des blocs opératoires, viendra également rejoindre l'équipe de projet.